

ON S'ABONNE :

A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur le poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.; Trois mois, 9 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.

L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne

RÉCLAMES, 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont re à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paie d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES
25	Jeu.	St Louis.	Espédaillac.
26	Vendr.	St Amadou.	Martel.
27	Samedi	St Joseph C.	Cazals, Montcabrier, Gourdon.

Départ des Correspondances

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Clôture des chargements.	Dernière levée (bolle).
Gramat, Rodez, Brives, Tulle, Aurillac.	7 h. s.	4 h. 30 m.
Valence-d'Agen, le Midi, Bordeaux, Agen, Charente, Vendée, Lyon, Marseille.	7 h. s.	6 h. 45 m.
Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgueux, Villeneuve-sur-Lot, départements du centre.	9 h. m.	9 h. 15 m.
Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. s.	10 h. soir.
Gourdon, Martel, Sarlat, Souillac, Catus, St.-Céré, Cazals, St.-Géry, Cabrerets, Lauzès-du-Loi.	7 h. s.	9 h. 30 s.
Castelnau-de-Montrabat.	7 h. s.	10 h. s.
Limoges, Lalbenque, Villeneuve-du-Bourg, Figeac.	7 h. s.	10 h. s.
Libos n° 2, Agen, Luzech, Castelfranc, Duravel, Fumel, Puy-l'Év.	7 h. s.	11 h. s.

SERVICE DES POSTES.

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Arrivée des Courriers	Distribution en ville.
Cabrerets, Lauzès, St.-Géry.	5 h. 30 s.	6 h. soir.
Castelnau.	5 h. 30 s.	6 h. s.
Gourdon, Catus, Cazals.	5 h. 30 s.	6 h. s.
Gramat, St.-Céré, Souillac, Martel, Rodez, Aurillac.	5 h. 30 s.	7 h. matin.
Libos n° 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castelfranc.	2 h. 45 s.	3 h. 30 soir.
Libos n° 1, Castelfranc, Duravel, Agen, Luzech, Puy-l'Évêque.	2 h. 45 s.	3 h. 30 soir.
Villeneuve-sur-Lot.	2 h. 30 m.	7 h. matin.
Limoges, Lalbenque, Villeneuve-du-Bourg.	5 h. 30 s.	6 h. soir.
Montauban, Caussade, Toulouse.	9 h. 30 s.	7 h. matin.
Valence d'Agen, Montcuq, Lauzerte, le Midi, Bordeaux, Agen.	8 h. 15 s.	6 h. soir.

Arrivée des Correspondances

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Clôture des chargements.	Dernière levée (bolle).
Gramat, Rodez, Brives, Tulle, Aurillac.	7 h. s.	4 h. 30 m.
Valence-d'Agen, le Midi, Bordeaux, Agen, Charente, Vendée, Lyon, Marseille.	7 h. s.	6 h. 45 m.
Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgueux, Villeneuve-sur-Lot, départements du centre.	9 h. m.	9 h. 15 m.
Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. s.	10 h. soir.
Gourdon, Martel, Sarlat, Souillac, Catus, St.-Céré, Cazals, St.-Géry, Cabrerets, Lauzès-du-Loi.	7 h. s.	9 h. 30 s.
Castelnau-de-Montrabat.	7 h. s.	10 h. s.
Limoges, Lalbenque, Villeneuve-du-Bourg, Figeac.	7 h. s.	10 h. s.
Libos n° 2, Agen, Luzech, Castelfranc, Duravel, Fumel, Puy-l'Év.	7 h. s.	11 h. s.

(*) Tous ces bureaux partent également par Libos n° 1.

Distribution rurale, 6 heures du matin.

Cahors, le 20 Août 1864.

BULLETIN

Les nouvelles d'Amérique, en date du 6 août, annoncent de nouveaux succès de l'armée confédérée. Les troupes sont rentrées avec des forces considérables dans le Maryland où elles ont occupé Hagerstown. La Pensylvanie a été également envahie. Le gouverneur de cet état appelle 30,000 hommes sous les armes.

Le général Grand est, dit la dépêche, arrivé à Washington. Il paraîtrait que M. Lincoln serait accusé d'usurpation de pouvoirs afin d'assurer sa réélection. Sa candidature à la présidence, qui s'annonçait assez bien, serait par ce fait, sérieusement compromise.

La Prusse, tout en laissant aux duchés une indépendance nominale, ne s'assure pas moins tous les avantages qui peuvent résulter de leur possession; c'est ainsi qu'elle met la main sur chacune des positions militaires et maritimes des duchés. Déjà l'occupation de Rendsbourg a eu lieu.

Aujourd'hui, une dépêche de Kiel annonce l'arrivée imminente dans ce port de plusieurs navires de guerre prussiens. Que va dire l'Angleterre? Nous l'ignorons. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que l'Angleterre ne fera rien.

De Copenhague on reçoit des révélations rétrospectives. Ainsi, lors des conférences de Londres, M. de Quade aurait écrit que la France cherchait à se rapprocher de la Grande-Bretagne, qui n'aurait pas accueilli favorablement les démarches de M. Drouyn de Lhuys. — Jusqu'à preuve du contraire, nous croirons que M. de Quade a mal vu et mal entendu.

Il est question, dit la Gazette de Weimar, d'un gouvernement provisoire, composé de trois membres, pour les Duchés.

Une dépêche de Hambourg annonce que l'université de Kiel dans une résolution votée par tous les professeurs, se déclare contre l'interim projeté par les cabinets allemands et demande la

constitution immédiate du gouvernement du duc Frédéric VIII.

Les troubles de Belfast (Irlande) n'étaient pas encore apaisés à la date du 18, on a dû avoir recours à la force armée pour réprimer ces graves désordres.

Poin le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Londres, 17 août, 4 h. 30, soir.

Consolidés anglais 89 1/2 à 5/8. Marché monétaire très calme.

L'agitation et très grande à Belfast. Plusieurs combats ont eu lieu entre la police et la populace. La police a tiré sur les émeutiers. Il y a eu trois tués et trente blessés dont deux mortellement. Plusieurs escadrons de dragons avec de l'artillerie ont été envoyés à Belfast.

Londres, 18 août.

Le Morning Post, à propos de la fête du 13 août, félicite le peuple français de l'unanimité qu'il a de nouveau manifestée dans l'expression de ses sentiments à l'égard de l'Empereur. Il ajoute que l'Angleterre désire l'alliance française et que l'influence de l'Empereur peut seule écarter les complications dont l'Europe est menacée.

Marseille, 18 août.

Les lettres de Constantinople du 10 annoncent que le prince Conza va promulguer un décret organique sur la propriété rurale. Les européens ont tout le droit d'acquérir des domaines dans les principautés. Le prince se dispose à aller à Paris en passant par Constantinople. L'ambassadeur de France, M. de Moustier, s'est embarqué le 10, pour la France. Sir Bulwer devait bientôt le suivre. Le soin des intérêts portugais est désormais confié en Turquie aux consulats italiens.

Copenhague, 16 août.

Le Berlingske annonce que, dans la dernière séance du Landssting, le président du Conseil a donné lecture au nom du Gouvernement d'une déclaration portant que la Constitution du 18 novembre 1863 a cessé d'exister depuis que le Sleswig a été cédé, (aux deux grandes puissances allemandes.)

Copenhague, 17 août.

Le Berlingske publie la suite du compte-rendu de la séance du Landssting :

M. Lehman, faisant allusion au projet de solution par l'union personnelle, demande si le gouverne-

ment reconnaît la prescription constitutionnelle en vertu de laquelle le roi ne peut prendre le gouvernement d'un pays séparé de la monarchie.

M. de Blumhe répond que le roi ne peut pas, en effet, sans le consentement du Rigsraad, prendre le gouvernement d'un pays séparé de la monarchie.

Le président du Conseil, répondant à d'autres attaques de M. Lehman, dit que le Rigsraad actuel devrait évidemment cesser d'exister, mais que le ministère ne peut pas se prononcer sur ce qui doit être mis à sa place.

Belfast, 18 août.

Les troubles continuent. Les désordres se sont renouvelés hier avec des résultats déplorables. Les hôpitaux sont remplis de blessés. Il y a maintenant ici près de 4000 hommes de troupes et il en arrive continuellement d'autres.

Varsovie, 17 août.

Le prévenu Krasinski, reconnu coupable d'avoir organisé l'attentat contre le général de Berg, a été pendu aujourd'hui.

Lantowski et Schmitt, qui étaient déjà sous la potence, ont obtenu grâce de la vie et leur peine a été commuée en vingt ans de travaux forcés.

Pour six autres individus, convaincus de complicité, la peine de mort a été commuée en douze et quinze ans de travaux forcés.

L'Empereur vient de donner au clergé une nouvelle marque de sa sollicitude, en approuvant les propositions suivantes présentées à Sa Majesté par le ministre de la Justice et des Cultes :

« SIRE, la loi des finances du 13 mai 1863, réalisant les bienveillantes intentions de Votre Majesté, a admis en principe que le traitement de tous les desservants qui ont atteint leur soixantième année serait augmenté de cent fr. Pour rendre cet accroissement de dépense moins onéreux au Trésor, on a dû le répartir sur deux exercices. Le décret impérial du 14 août 1863, a pourvu à l'exécution de cette mesure, pour l'exercice 1864, en allouant à tous les desservants âgés de soixante ans et au dessus une augmentation de cinquante francs de traitement.

« En exécution de la loi des finances du 8 juin dernier, je viens vous proposer, Sire, d'accorder une nouvelle augmentation de cinquante francs à ces vénérables ecclésiastiques, qui recevront désormais onze cents francs à partir

de soixante ans; douze cents francs à partir de soixante-dix ans, et treize cents francs lorsqu'ils arriveront à leur soixante-quinzième année.

« J'ai l'honneur de soumettre à la signature de Votre Majesté un projet de décret qui fixe ces trois classes de traitements, à partir du 1^{er} janvier 1865. »

Voici le texte du décret qui sanctionne la création du nouveau prix quinquennal :

Art. 1^{er}. Il est créé, sous le nom du grand prix de l'Empereur, et sur les fonds de la liste civile impériale, un prix de 100,000 fr. qui sera décerné, tous les cinq ans, à l'auteur d'une grande œuvre de peinture, de sculpture ou d'architecture qui aura été reconnue digne de cette récompense.

Art. 2. Le grand prix de l'Empereur sera décerné sur la proposition d'une commission présidée par le ministre de notre maison et des Beaux-Arts, et composée de 30 membres, dont 10 seront choisis dans le sein de l'Académie des Beaux-Arts.

En cas de partage des voix, celle du président de la commission sera prépondérante.

Art. 3. La commission instituée en vertu de l'article qui précède ne fonctionnera que pour un seul concours. Elle devra, en conséquence, être renouvelée tous les cinq ans, mais ses membres pourront être réélus.

Art. 4. Ne seront admises à concourir que les œuvres d'artistes français.

Art. 5. La commission dressera elle-même, dans ses premières séances, la liste des œuvres qu'elle croira dignes de concourir.

Art. 6. Dans le cas où un membre de la commission serait inscrit sur la liste des concurrents, il serait réputé démissionnaire, et il serait pourvu à son remplacement.

Art. 7. Le grand prix de l'Empereur sera décerné pour la première fois en 1869.

Revue des Journaux

LA FRANCE.

Dans un article intitulé « Les Fausses alarmes », La France fait observer, sous la signa-

publics dont les arbres poudreux n'ont plus rien de vert et de vivace qui réjouisse la vue!

Le notaire Maujardin avait, à deux lieues de Toulouse, une délicieuse villa. Rien de touffu, de mystérieux, d'impenétrable aux rayons de soleil comme les bosquets de Bois-Violettes; rien de coquet et de riant comme l'habitation. C'est là que, par une matinée splendide, nous trouvons sous les grands arbres deux jeunes femmes en élégants négligés. A demi renversée dans un fauteuil de jardin, le regard perdu dans le vide, l'une d'elles joue nonchalamment, d'une main, avec les bouts de sa ceinture, et, de l'autre, pendante sur ses genoux, tient un livre qu'elle ne lit pas. C'est Valérie. La seconde est assise sur l'herbe et rit aux éclats des gentillesse d'un petit lutin d'un an qui se roule sur sa robe rose, lui chiffonne ses manchettes et lui tire les cheveux. C'est Claire Darvel.

« Ne trouves-tu pas, Valérie, que ma petite Marguerite ressemble à son père? dit-elle tout à coup. — Elle a ses yeux, en effet. — Et déjà son sourire. Tiens, regarde. Dans ce moment-ci, c'est tout à fait Léonce. »

Et Claire prit l'enfant dans ses bras, la serra contre son cœur et la baisa avec passion. Valérie contemplait cette scène d'un œil mélancolique. — « Que tu es heureuse! dit-elle en soupirant. — Tu m'envies mon chérubin, n'est-ce pas? » dit Claire avec orgueil, en se soulevant sur les genoux pour lui présenter la petite à embrasser.

Valérie se pencha, mit un baiser sur la joue vermeille de Marguerite et l'humecta d'une larme. — « Pourquoi pleurer? reprit Claire d'un ton affectueux. Patience: ton tour viendra. »

Pour toute réponse, Valérie hochait la tête d'un air triste.

« Tu en doutes? Eh bien, moi, j'en vais prier Dieu

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 20 Août 1864.

UN MARIAGE DE RAISON

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY

CHAPITRE IV

(Suite).

M. Hénoel et Céline vinrent la voir dans sa chambre. La pâleur de son teint témoignait de son indisposition. Aux questions inquiètes de son père, elle répondit qu'elle allait beaucoup mieux, mais qu'elle n'avait guère dormi et que sa douleur de tête n'était pas entièrement dissipée. On parla ensuite de choses indifférentes, et enfin Valérie dit négligemment, comme on jette dans la conversation une nouvelle sans importance :

« A propos, M. Raoul part aujourd'hui. Il est venu hier et m'a chargé de ses adieux pour vous. — Ah! dit vivement M. Hénoel. Avait-il l'air triste? — Mais... oui... un peu, répliqua-t-elle en rougissant.

— Et c'est après sa visite que tu l'es couchée? — Oui — et sa rougeur devint plus vive — j'étais déjà souffrante auparavant; mes efforts pour soutenir la conversation ont aggravé le mal.

Son père la considéra un instant d'un œil inquiet.

La reproduction est interdite.

et scrutateur; mais il n'ajouta pas une parole. On annonça M. Maujardin; il venait de bonne heure, impatient de s'assurer par lui-même de l'état de santé de Valérie. Il la trouva plus belle et plus intéressante que jamais, avec sa figure abattue, ses attitudes nonchalantes, son léger bonnet de tulle à rubans cerise coquettement posé sur ses cheveux noirs, et son ample poignoir de batiste à mille plis. Touché de son air souffrant, il fut par bonité naturelle et par affection véritable, tout plein de prévenances qui la charmèrent. Après tout, se dit-elle, le notaire m'aime bien autant que Raoul, quoique d'une façon différente, et il n'y avait pas plus de motif de sacrifier l'un que l'autre. Cette réflexion acheva d'assoupir ses remords: elle recouvra sa sérénité, ses joues reprurent leur incarnat. Elle fit sa toilette et alla chercher Claire pour courir les magasins et choisir du linge et des étoffes.

Les graves préoccupations du trousseau l'absorbèrent longtemps. C'étaient chaque jour de nouvelles emplettes, de nouvelles conférences avec les ouvrières. Jamais Valérie n'avait déployé tant d'activité; son père était surpris du mouvement qu'elle se donnait. Était-ce pour oublier, pour s'étourdir? Peut-être oui peut-être non; car, aux yeux de certaines femmes, ces choses-là ont réellement une certaine importance, et nous en connaissons qui se laissent captiver et distraire de leurs soucis par ces questions de toilette, comme d'autres par la lecture d'un beau livre ou la vue d'une belle œuvre d'art. Le grand bien, c'est que tout cela occupait Valérie; elle ne s'enquêtait plus; son humeur et sa beauté y gagnaient: elle était plus contente, elle était aussi plus aimable, et sa phisionomie avait une animation, un éclat inusités.

Puis vinrent les enchainements de la corbeille. Le jour où Valérie la reçut fut un véritable jour de fête. Elle marchait de surprise en surprise, de ravissement

en ravissement. Tout était dix fois plus beau qu'elle ne l'avait rêvé. Maujardin, qui n'entendait rien à ces sortes de choses et n'était entré de sa vie dans les détails de chiffons, s'était contenté de commander à une maison de Paris ce qu'il y avait de mieux en tous genres. Aussi quelle profusion, quel luxe éblouissant de soie, de velours, de cachemire! Et les bijoux, et les dentelles, dont Valérie était folle! La richesse et le bon goût de la toilette nuptiale lui causèrent des tressaillements d'orgueil; les diamants la transportèrent. Elle eut un élan de reconnaissance qu'elle prit pour un élan d'amour, elle pleura de joie et se figura pleurer d'attendrissement. Tout le monde s'y trompa comme elle; et la crut très-éprise de son fiancé, et elle n'était qu'heureuse de se marier et fière d'épouser un homme riche et généreux.

Le jour du mariage, Valérie, éblouissante de parure et de beauté, recueillit des témoignages d'admiration qui l'enivèrent. Son regard radieux cherchait celui de Maujardin comme pour lui dire: « C'est à vous que je dois tout cela. » Et l'œil de Maujardin exprimait une joie d'une tout autre nature, une joie si profonde, si attendrie, si solennelle qu'elle ressemblait presque à de la tristesse. La mariée était ravie, transportée, le marié, heureux. Valérie eut-elle une pensée compatissante, un regret à l'adresse de Raoul? On l'ignore; mais pas un nuage n'obscurcit la sérénité de son front.

CHAPITRE V

Deux ans se sont écoulés. Nous sommes au mois d'août, par une de ces chaleurs accablantes qui font désertifier les villes et chercher un peu d'air et de fraîcheur sous les ombrages des maisons de campagne. Heureux alors ceux que la nécessité n'enchaîne pas entre quatre murs, ne condamne pas à ne sortir de chez eux que pour respirer la poussière des rues et battre un pavé brûlant ou des promenades

JOURNAL DU LOT

ure de M. Renauld, qu'il y aurait puérité à s'alarmer des fanfaronnades de La Gazette de la Croix...

« Quoi! les lauriers cueillis par la Prusse à Düppel empêcheraient de dormir la France de Sébastopol et de Solferino? Les conditions violentes imposées au Danemark par la conférence de Vienne effaceraient le règlement de la question d'Orient au Congrès de Paris! La conquête d'un duché qui renferme deux cent cinquante mille Français relèguerait au second plan l'affranchissement d'une grande nation de vingt-cinq millions d'âmes! L'Autriche et la Prusse, par une guerre aussi peu glorieuse, terminée par une paix aussi peu honorable, seraient devenues les maîtresses des destinées de l'Europe... »

LA PATRIE. La Patrie estime que, telle qu'elle est aujourd'hui reconstituée, la majorité dans la Chambre belge, acquise au cabinet, lui suffit d'autant plus pour l'exercice régulier du pouvoir, que la force morale qu'elle vient de puiser dans la volonté du peuple belge l'emporte de beaucoup sur sa force numérique... »

LES DÉBATS. On lit dans le Journal des Débats, sous la signature de M. Camus: La victoire de l'opinion libérale fait trembler l'Union pour l'indépendance nationale de la Belgique. Ce n'est pas seulement à l'intérieur, dit ce journal, c'est à l'extérieur que la révolution triomphante exigera des gages. Que l'Union soit tranquille; le peuple belge a prouvé depuis trente ans qu'il tenait à son indépendance et qu'il savait à quelles mains il devait confier le soin de la défendre contre les dangers qui pourraient la menacer, de quel côté qu'ils viennent. N'en déplaise à l'Union, nous sommes convaincus que la défense de la constitution, aussi bien que la sauvegarde de l'indépendance nationale sont mieux placées dans des mains des libéraux que dans celles de M. Dechamps et de ses amis politiques.

LE MONDE. Nous empruntons à une correspondance de Turin que le Monde reproduit sous la signature de M. E. Tacquet, les lignes suivantes: « Le général Fanti, l'organisateur de l'armée provisoire des Romagnes, est gravement malade, et l'on craint qu'il succombe. C'était le bras droit de Farini dans l'affaire de 1859. Farini est fou, Fanti est mourant... » Nous laissons au lecteur le soin de compléter la pensée du correspondant de la feuille ultramontaine.

Nous lisons dans le Daily Telegraph du 16: « L'homme remarquable qui préside aux destinées de la France a satisfait les goûts de son peuple. Le peuple français aime la

gloire: l'Empereur lui a donné Malakoff et Solferino. Le peuple aime à penser qu'il exerce de l'influence sur toute la race humaine, et l'Empereur a envoyé des zouaves à Pékin et des gendarmes à Vera-Cruz. Le peuple aime la splendeur architecturale, et l'Empereur a fait de Paris la cité merveilleuse. Le peuple aime le plaisir et l'Empereur lui a donné la liberté des théâtres et il a encouragé les beaux-arts. Le peuple aime la magnificence des spectacles et l'Empereur fait construire un nouvel Opéra. Le peuple aime aussi (il ne faut pas l'oublier), il aime aussi la charité, c'est une race aimante, bienveillante et charitable. L'Empereur montre une grande sollicitude pour la construction de l'Hôtel-Dieu. Enfin le peuple français trouve dans l'Empereur Napoléon III, à la fois son représentant et son monarque, et assurément, il n'est pas d'homme étudiant avec soin l'histoire contemporaine qui puisse douter de la popularité réelle de Napoléon III.

Pour extrait: A. LAYTOU.

INCENDIE A LIMOGES

Nous avons annoncé qu'un épouvantable incendie portait la consternation dans la ville de Limoges. Voici les premiers détails que nous apporte le Courrier du Centre, publié hier à Limoges.

Un épouvantable désastre, dont nous ne pouvons encore calculer les conséquences, dévaste la ville de Limoges au moment où nous écrivons ces lignes. L'incendie, qui a commencé hier soir, rue des Arènes, chez M. Cance, chapelier, à l'heure même où l'on tirait le feu d'artifice au Champ-de-Juillet, a dévoré tout le pâté de maisons compris entre la rue des Arènes, la place de la Mothe, le boulevard Sainte-Catherine et la place d'Aine. On parle d'au moins cent cinquante maisons brûlées, et de pertes s'élevant, tant en immeubles, mobiliers et marchandises, entre quatre et cinq millions. Heureusement qu'un certain nombre de propriétaires et de locataires assurés. Les pompiers de la ville et les hommes d'équipe de la gare, la troupe, la population, se sont réunis pour s'opposer aux progrès du feu; mais il était tellement violent et l'eau si peu abondante, que pendant toute la nuit malgré les plus grands efforts, on n'a pu s'en rendre maître. Ce matin il a fallu faire la part de l'incendie et le circonscire, en démolissant quelques-unes des maisons situées trop près du foyer, sur le boulevard Sainte-Catherine on n'a pu protéger les maisons du côté droit qu'en des arrosages sans relâche. On frémit en pensant au développement immense qu'aurait eu l'incendie si le vent eût soufflé avec autant de force qu'avant-hier.

On a demandé des secours à Périgueux et à Chateauroux et aujourd'hui des pompiers de ces deux villes, outre les hommes d'équipe de la gare d'Orléans, travaillent à côté des nôtres avec une ardeur et une habileté vraiment admirables. M. le général de division, M. le préfet, M. le maire, M. le secrétaire général, MM. le premier président, le procureur général, le procureur impérial, les officiers d'infanterie et de cavalerie sont restés toute la nuit sur pied, organisant de leur mieux, les secours. Vers neuf heures, Mgr. l'évêque, suivi de son clergé a promené processionnellement la châsse de Saint-Arélien et le chef de Saint-Martial, autour du foyer de l'incendie. P. S. Trois heures du soir. Tout fait

présumer qu'on est complètement maître du feu. L'Empereur, apprenant l'incendie de Limoges, et ne pouvant pas s'y rendre à cause de l'arrivée du roi d'Espagne, a envoyé un de ses aides de camp, le colonel Reille, pour porter des secours aux incendiés les plus malheureux. L'Impératrice et le Prince Impérial ont voulu contribuer chacun pour 10,000 francs aux sommes envoyées par l'Empereur.

On lit dans le Courrier du Centre, du 17 août:

M. le comte Reille, colonel d'état-major et aide-de-camp de l'Empereur, est arrivé ce matin, apportant de nouveaux secours de la part de Sa Majesté. Nous croyons pouvoir dire que l'Empereur, en d'autres circonstances, n'eût confié à personne le soin de venir visiter et consoler les malheureuses victimes de ce désastre. Il fut venu en personne nous montrer toute la part qu'il prenait au grand malheur qui vient de nous frapper. La visite du roi d'Espagne l'a arrêté malgré lui; mais Limoges n'en sentira pas moins les effets de sa toute puissante bonté. On a vu hier que leurs Majestés ont envoyé provisoirement 15,000 fr. Aujourd'hui nous avons aperçu M. le comte Reille parcourant le théâtre du sinistre, interrogeant les uns et les autres, remplissant enfin de son mieux la haute et charitable mission que S. M. l'Empereur lui a confiée. Revenons maintenant sur cette funeste nuit du 15 au 16 août, et disons tout de suite que, malgré les dangers de toute nature qu'offrait un aussi vaste incendie, nous n'avons pas, heureusement, de morts à enregistrer.

On parlait d'un pompier et d'un dragon ensevelis sous les décombres; or, ce matin, personne ne manquait à l'appel, ni parmi les dragons, ni parmi les pompiers. Il y a eu sans doute quelques contusions dans le nombre des travailleurs, mais leurs blessures n'ont pas de gravité.

Le feu, comme nous l'annoncions hier, a commencé rue des Arènes, chez M. Cance, chapelier, et sur-le-champ, il fut facile de prévoir quelles terribles conséquences il aurait. La rue des Arènes est étroite, et les rues adjacentes, rues du Cheval-Blanc, du Belier, du Chaperon, Haut-Lansecot, Sault-de-Beuf, sont plus étroites encore. Le vent était tombé dans la journée, mais la sécheresse qui règne en ce moment-ci presque par toute la France, était, pour l'incendie, un redoutable auxiliaire. L'eau manquait, et il fallut en chercher jusque dans la rue Turgot. C'est ainsi que la pompe, située dans le local occupé par les bureaux et l'imprimerie du Courrier du Centre a fourni, dans la nuit du 15 et dans la journée du 16, plus de 50 tonneaux d'eau.

Les chaînes se formaient lentement, et cela nous l'affirmons, parce que toute la nuit nous avons été à même d'en juger. Ce n'est pas que les autorités que nous citons hier n'aient fait tout ce qu'elles aient pu pour les organiser, et sur ce point, M. Mathon, commissaire central, dont l'activité ne s'est pas démentie un seul instant, a obtenu de son personnel tout ce qu'il pouvait en obtenir. Ajoutons aussi tout de suite qu'outre les pompiers et la garnison, la population a fourni un grand nombre de travailleurs. Chose curieuse et digne de remarque parmi les travailleurs, des enfants de dix à quinze ans se faisaient remarquer par leur entraînement et leur ardeur. Nous les avons vu, rue

Turgot, amenant et remplissant sans relâche de lourds tonneaux d'eau qu'on les eût crus, au premier abord, incapables de manœuvrer et de faire mouvoir. L'incendie avait atteint son plus grand développement dans la nuit du 15, entre 2 et 3 heures du matin. D'une part il dévorait la maison de M. Gaudois et descendait sur le boulevard Sainte-Catherine, de l'autre, il atteignait la maison de M. Demartial, au coin de la rue Monte-à-Regret. Ce fut le plus grand moment du danger.

Si les maisons situées sur le côté droit du boulevard Sainte-Catherine, en face même des maisons incendiées, eussent pris feu, la rue du faubourg des Arènes et tout le boulevard lui-même pouvaient être dévastés de fond en comble. Si, d'autre part, le feu eût saisi la rue Monte-à-Regret, il arrivait jusqu'aux bureaux de la Préfecture, descendait dans la rue Croix-Neuve, et qui sait alors où on eût pu l'arrêter?

Ces deux dangers furent heureusement conjurés. Sur le boulevard Ste-Catherine, M. Fayette père fit arroser sans relâche les maisons placées en face de l'incendie, et nous ne saurions trop le remercier d'avoir veillé toute la nuit à ce que l'eau n'y manquât pas. Sans cette précaution, le feu gagnait tout le boulevard Sainte-Catherine et la rue-faubourg des Arènes elle-même. Dans la rue Monte-à-Regret, on ferma la maison habitée par M. de Noyon et M. Demartial et enfin le 16, dans l'après-midi, on était maître du feu. La place d'Aine offre un lamentable spectacle. Elle est encombrée de meubles et d'ustensiles de toute nature. On dirait une ville bombardée et prise d'assaut. La rue des Arènes a complètement disparu et c'est en vain qu'on chercherait aujourd'hui sur la place des Fossés le magnifique magasin de porcelaines de M. Mémisier et celui de M. Larue-Dubary, pharmacien. Plus de traces non plus des magasins de MM. Dutreix, Genty, Aguiré, Tharast et Beaubrun. Notre liste serait trop longue si nous voulions énumérer toutes les victimes du désastre.

Le chiffre de 150 maisons que nous avons donné hier, doit être réduit, d'après des données certaines, à 108. On peut calculer sur deux mille personnes atteintes par le fléau et sur 3 millions environ de pertes. — Que de désastres et de malheurs! que de gens ruinés, qui n'espèrent plus aujourd'hui que dans la charité publique! Dieu merci, elle ne leur fera pas défaut. Les souscriptions abondent aux bureaux du Courrier du Centre, et si les journaux de Paris, comme nous y comptons, veulent y prendre part, nous ne doutons pas que les sommes versées n'atteignent un chiffre considérable. — Les distributions d'argent ont commencé hier à la Mairie; l'autorité municipale, aussi bien que l'autorité supérieure, fera tous ses efforts pour soulager tant d'infortunés.

Chronique locale.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Décret qui déclare d'utilité publique l'établissement du chemin de fer de Elers à Mayenne. Autorisation de la société formée à Bordeaux sous la dénomination de société du Parc et Jardin d'acclimatation.

tous les jours, à ton intention. Que faut-il lui demander? Un garçon ou une fille? — Rien; s'ais-je si mon mari désire des enfants? — Aussi n'est-ce pas pour M. Maujardin, mais bien pour toi-même, que je t'en souhaiterais. C'est toi, et non pas lui, qui a besoin de distraction, de bonheur.

« Oh! lui, il n'en demande pas d'autre que son étude, c'est la son univers, » s'écria Valérie avec amertume. — « Pauvre amie! dit Claire. Je t'avais bien prêté que ton ménage serait ennuieux. — Oui, je m'ennuie. — Oh! Dieu comme je m'ennuie, comme je m'ennuie! — Et à chaque fois, elle appuyait davantage sur ce mot désolant; et elle finit par le proférer avec une sorte de désespoir. — Tu n'as pas voulu m'écouter, tu en es punie, reprit Mme. Darvel. Si tu avais épousé M. Balmore, tu serais bien plus heureuse. Quelle différence entre lui et le notaire! L'un brillant, enjoué, plein de feu, de passion; l'autre froid comme glace. — Claire, dit sévèrement M. Maujardin, je ne souffrirai pas qu'en ma présence tu dénigres mon mari. — Bah! Qui songe à dénigrer personne? Je compare deux caractères, je constate des faits, voilà tout! M. Maujardin a toute mon estime et tout mon respect. Cela n'empêche point que je ne voudrais à aucun prix être sa femme. Un homme qui n'aime pas le monde; qui semble vouloir faire un sacrifice héroïque chaque fois qu'il daigne vous conduire en société; qui n'a pas un mot de tendresse, un compliment, une attention pour vous; qui ne semble pas s'apercevoir de votre beauté; qui vous laisse seule des journées entières et vient, le soir, causer avec vous aussi tranquillement, aussi froidement que si vous étiez sa

sœur! Vois-tu, rien ne m'étonnerait de l'esprit qu'un tel homme m'a épousé; tout bonnement parce qu'il était las des inconvénients de la vie de garçon. Je me dirais toujours: « Je ne suis pas la moitié de son âme, la joie de son cœur et l'objet de ses plus chères pensées; je ne suis pas l'unique femme qu'il pût aimer et dont il pût attendre son bonheur; il avait besoin de quelqu'un pour diriger son ménage, pour le désennuyer à ses heures de loisir, pour le dispenser de chercher des distractions au dehors. Il voulait vivre confortablement au coin de son feu, et il m'a prise pour être bien soignée et avoir une société moins monotone que la tête-à-tête avec soi-même. — Tais-toi! s'écria Valérie épouvantée. — Trop tard, ma pauvre enfant! Tu as trop d'esprit pour en être encore à l'avouer ces vérités-là. Si tu t'effraies de mes paroles, c'est précisément parce qu'elles formulent tout haut les murmures secrets de ton cœur. — Elle disait vrai! Mais une amie plus sage et plus généreuse eût parlé un langage tout différent. Claire évenimant la blessure en y portant sans cesse le doigt. Elle faisait remarquer à Valérie, en l'exagérant beaucoup, ce qu'elle appelait l'indifférence et l'égoïsme de Maujardin. Elle ne lui épargnait ni les parallèles entre le notaire et Raoul, ni les comparaisons entre leur deux maris, toujours à l'avantage de Léonce. Darvel était aux petits soins, il avait mille caresses, mille cajoleries puériles, mais qui plaisaient à Claire parce qu'elle y voyait des marques d'amour. Seuls ensemble, ils causaient, riaient, se aquinaient comme deux enfants. Mais ni l'un ni l'autre ne cherchaient souvent le tête-à-tête. Claire était passionnée pour le plaisir, la danse la toilette, les distractions de tout genre. L'entraînement de sa nature vive, ardente, avide de jouissance, de mouvement et de bruit, lui faisait adorer tout ce que Valérie recherchait par désaveusement. Elle s'amusa tout de bon là où son

amie essayait de s'étourdir et de se distraire. Aussi Léonce s'ingéniait-il à lui procurer sans cesse de nouveaux plaisirs. L'hiver, c'étaient les bals, les concerts, les spectacles; l'été, les parties de campagne, les promenades à cheval ou en voiture, et, à chaque congé qu'il obtenait, un voyage à une ville d'eaux des Pyrénées. — Accoutumée à ce genre de vie, Claire ne concevait pas qu'étant riche on en adoptât un autre. Elle plaignait Valérie d'avoir un mari sérieux et occupé. Elle aurait dû la plaindre de ne savoir pas s'occuper elle-même. Le grand malheur de M. Maujardin, c'était l'oisiveté. Que devenir pendant les longues heures consacrées par le notaire à sa nombreuse clientèle? On n'avait pas toujours des visites à recevoir, ou à rendre, des emplettes à faire, des pures nouvelles à choisir ou à essayer. Le piano l'ennuyait, la broderie presque autant; elle ne recourait jamais à l'excellente bibliothèque de son mari; à peine lisait-elle de temps à autre un roman nouveau.

Aussi trouvait-elle les journées interminables. Elle aurait bien voulu, en revanche, sortir tous les soirs; mais Maujardin n'aimait que son intérieur. Sans lui refuser aucune distraction, il ne pensait pas non plus à lui en proposer. Pour avoir sa loge au théâtre, dès le premier hiver, elle fut obligée d'en témoigner le désir. Il consentit sans objection, mais avec un air d'étonnement et de tristesse dont elle fut à son tour surprise et contrariée. Il ne comprenait point qu'on souhaitât — et surtout après deux mois seulement de mariage — passer hors de chez soi le plus de soirées possible. Et elle, elle se sentait blessée du peu de prévenance qu'il avait eu et de cette prétention exorbitante de cloître une femme jeune et jolie. Elle ne put s'empêcher d'en montrer de l'humour; mais, soit qu'elle fût trop fière, soit que la gravité de son mari lui imposât, elle ne s'en expliqua point avec lui, et il n'eut pas la clef de son mécon-

tentement. Selon toute apparence, il ne la chercha même pas, tant il s'inquiétait peu d'un mouvement d'impatience ou de dépit. Peut-être poussait-il cela trop loin. A force de voir les choses de haut et de ne s'abaisser jamais aux détails, il ignorait que certaines bagatelles ont aux yeux d'une femme un prix inestimable. Les femmes sont plus sensibles à la moindre attention spontanée, à la plus légère surprise agréable, qu'au plaisir le plus grand obtenu à leur prière. Elles aiment qu'on les devine, qu'on leur prouve jusqu'à quel point on est occupé d'elles. C'est surtout à leur yeux que la façon d'offrir ajoute beaucoup à la valeur du bienfait. Timides ou fières — ou l'un et l'autre, car ces deux traits du caractère se donnent souvent la main — elles redoutent l'embarras et l'humiliation d'une demande. Orgueilleuses et dominatrices, elles veulent qu'on soit à leurs pieds, épiant leurs fantaisies dans leurs regards. Enfants gâtés, elles ont une telle habitude des prévenances qu'elles en deviennent exigeantes à leur insu et s'étonnent de la médiocrité de ce monde si quelq'un oublie de les en acabler. Enfin, nobles et délicates, exemptes de caprices et souhaitant peu de chose, même en secret, elles éprouvent une reconnaissance d'autant plus vive pour quiconque va au-devant de leurs modestes desirs que ces desirs étaient mieux cachés et qu'il a fallu les pour surprendre plus d'affection et de sollicitude. Mais chacun a sa manière propre de témoigner son amour; et Valérie, lavée plus de discernement, n'aurait attendu de son mari ni démonstrations, ni petits soins. Pour lui, la meilleure et la seule manière d'aimer sa femme était de la rendre heureuse! Seulement il oubliait que le bonheur réside autant dans l'imagination que dans la réalité et qu'il n'est peut-être pas deux personnes qui l'entendent tout à fait de même.

Les assises du département du Lot, pour le quatrième trimestre de 1864, s'ouvriront à Cahors, le 14 novembre prochain, sous la présidence de M. Bouic, conseiller en la Cour Impériale d'Agen.

M. le président aura pour assesseurs MM. Depeyre et Dupuy, juges au tribunal de Cahors.

Nous lisons dans le *Moniteur* deux noms qui intéressent notre département :

M. Falret membre de l'Académie de médecine, vient d'être élevé au grade d'Officier de la Légion d'honneur.

M. Pujol, ancien censeur au Lycée de Cahors, actuellement professeur au Lycée de St-Etienne, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Par décret impérial en date du 12 août courant, M. de Colomb (Louis-Joseph-Jean-François) lieutenant-colonel au 2^{me} régiment tirailleur algérien, a été promu au grade de colonel au 17^{me} de ligne.

Le 18 du courant un vol de peu d'importance a été commis au préjudice d'Elizabeth d'Arnis, âgée de trente ans, domestique. Des recherches sont faites pour découvrir les coupables.

On nous écrit de Vayrac :

L'enthousiasme que notre population voue à la fête du 15 Août, prend chaque année une nouvelle extension, aussi avons nous pu admirer, avec un étonnement mêlé de surprise, dans la soirée de lundi dernier, à Vayrac, une illumination splendide où l'on distinguait, à la faveur de lumières variées, des tableaux encadrés de couronnes de laurier, représentant les armes de l'Empereur.

Ce travail, d'une habile exécution, était dû au talent inventif de M. Quercy, relieur-libraire, à la persévérance de M. Lacambre, horloger, et au zèle concours de M. Girma, commissaire.

La distribution solennelle des prix du collège de Vayrac a eu lieu le 18 du courant.

L'élite de la population des communes voisines était réunie et la distribution s'est faite sous les auspices des autorités de Vayrac et d'un grand nombre d'ecclésiastiques venus des départements voisins. Cette solennité a été aussi honorée de la présence de M. l'abbé Picard, grand-vicaire d'Autun et supérieur du grand-séminaire de cette ville.

Deux pièces, jouées par les élèves, ont donné un vrai contentement aux personnes présentes. Mais un discours prononcé par M. Clavel, principal, a eu de vives et chaleureuses approbations.

Tout nous donne à espérer que sous l'intelligente administration de cet homme savant, le collège de Vayrac acquerra une réputation méritée.

Plusieurs élèves se sont fait remarquer par leurs succès. Au nombre des lauréats nous citerons : MM. Mage Joseph, d'Astailac, seize prix ; Layrac, de Carennac, six prix ; De Teys-sieu, de Bretenoux, sept prix ; Alby, de Saint-Denis, sept prix ; Battut Elie, de Beyssac, trois prix ; Maison Antoine, de Strenquels, six prix, etc ; etc.

On nous écrit de Cazals :

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur le Directeur, un résumé succinct de la fête du 15 Août que la population de Cazals a célébré, cette année, avec un éclat inaccoutumé.

Dès le matin du 15 août Cazals, avait un air de fête très-réjouissant. Des arcs-de-triomphe de verdure élevés aux principales avenues, et aux quatre coins de la place, d'où se balançaient de longues banderoles aux couleurs tricolores, supportaient dans leurs centres des lampions et des lanternes vénitienes de toutes formes et de toutes couleurs.

Après les cérémonies religieuses, le *Te Deum* et la procession autour de la croix, qui ornait notre belle place, et qu'on avait décorée d'une manière digne de la circonstance, on a ouvert les jeux dans l'ordre suivant :

Ascension aux mâts de cognac ; le jeu de la pomme submergée ; le baiser de la poêle ; la course aux chevaux ; la course aux ânes.

Un bal champêtre avait été improvisé ; il a duré, avec un entrain remarquable, de midi à onze heures du soir.

Mais, comme par enchantement, l'Hôtel-de-Ville et toutes les maisons ont été illuminées à profusion et ont resplendi des feux les plus variés.

A neuf heures un beau feu d'artifice du célèbre *Ruggieri* a été tiré par un ex-sous-officier de la garde impériale, à la grande satisfaction du public.

Nous devons dire aussi que les quatre commissaires de cette fête ont été admirables dans l'organisation et l'ordre qui y a présidé.

Des devises et des emblèmes à la dynastie impériale apparaissent en divers endroits sous l'effet des lumières.

Enfin, la journée s'est terminée par l'ascension d'un majestueux ballon.

Agréz, etc.

L'ART DE DÉCOUVRIR LES SOURCES

PAR M. L'ABBÉ PARAMELLE. (*)

Le rapide débit que l'ouvrage de notre compatriote, M. l'abbé Paramelle, obtient au-delà des Pyrénées, justifie les nombreuses annonces que nous en avons insérées dans notre journal ainsi que le compte que nous en avons rendu dans le numéro du 23 juillet 1864. A peine, l'année dernière, ce livre fut-il traduit en espagnol et publié par Nicolas Soldevila y Calvo, qu'il était en vente chez huit libraires de Madrid et chez tous les principaux libraires des provinces. Il n'est pas étonnant que ce livre ait un si grand débit en Espagne puisque le territoire de ce royaume est généralement aussi dépourvu d'eau que notre département, et qu'il porte en tête de tous les exemplaires la recommandation dont voici la traduction :

MINISTÈRE DU GOUVERNEMENT DU ROYAUME

Le Ministre du Gouvernement fait savoir aux gouverneurs des provinces ce qui suit :

» La Reine (que Dieu la garde) a bien voulu me charger de faire connaître à toutes les municipalités qu'elle regarde comme très-important que chacune d'elles fasse volontairement l'acquisition d'un exemplaire de l'ouvrage intitulé : *Art de découvrir les sources*, traduit du français, par Nicolas Soldevila.

» Madrid, le 6 juillet 1863.

» Par ordre dudit sieur Ministre,

» Le Secrétaire,

» LORENZO DE CUENCA. »

Nous croyons devoir reproduire, à cette époque de l'année, les observations relatives aux précautions à prendre contre les piqûres de mouches.

Toutes les piqûres de mouche n'ont pas, Dieu merci ! pour funeste résultat cette terrible maladie charbonneuse qui fait de trop nombreuses victimes : cet accident n'arrive que lorsque l'insecte diptère a été prendre sa nourriture sur le cadavre d'un animal mort d'une maladie contagieuse.

Mais, légère ou profonde, il est toujours prudent d'appliquer sur une piqûre d'insecte une compresse imbibée d'eau ammoniacale (une cuillerée à café d'alcali dans un verre d'eau) ; cette compresse sera tenue constamment humide pendant une heure ou deux... moins de temps encore si la douleur a disparu. Mais si la douleur persiste, et si à l'endroit de la piqûre il se forme un petit bouton douloureux, il est à craindre que la piqûre ne soit de mauvaise nature, et alors il n'y a pas à hésiter : il faut, en attendant le médecin qui sera appelé en toute hâte, il faut, avec le premier instrument tranchant venu, faire sur la partie malade une incision en +, presser la plaie pour en faire sortir le plus de sang possible, la cautériser d'abord avec une aiguille à tricoter chauffée à blanc, puis avec quelques gouttes d'ammoniacale ; des compresses d'eau ammoniacale seront ensuite appliquées sur la plaie tenues constamment humides à l'intérieur : prendre toutes les heures, et jusqu'à la disparition de l'accident, un verre d'eau sucrée dans lequel on mettra 3 à 4 gouttes d'alcali volatil. Diète presque absolue : pour toute nourriture, un ou deux légers potages et pour boisson de vin sucré et étendu d'eau.

Ce traitement hardiment pratiqué arrêtera la marche de la maladie : le médecin fera le reste.

Aux personnes que la moindre douleur effraie et qui hésiteraient devant la petite opération chirurgicale que nous venons d'indiquer, nous dirons : « Vous voyez ce petit bouton rosé que surmonte un point noir presque imperceptible, eh bien ! laissez-le faire son travail de mort, et dans quelques heures vous n'existerez plus ! »

En présence d'une maladie aussi terrible, le salut est dans la rapidité des secours.

Combat du Pah d'Orakau, à la Nouvelle-Zélande. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Correspondance d'Amérique. Causerie dramatique. — Les colonies françaises. — La fête de Notre-Dame de Santé, à Carpentras. — Notre-Dame de Fin des Terres. — Les tireurs tyroliens. — Gazette du palais. — Correspondance de Chine. — Concours agricole de Karn-er-Houet. — M. Hachette. — Installation de M. Bernex, nouveau maire de Marseille. — Gravures : Nouvelle-Zélande : Prise du fort Orakau, par les troupes anglaises. — L'empereur Maximilien et l'impératrice Charlotte dans les rues de Mexico ; passage devant le palais Iturbide. — Guerre des États-Unis : la flotte de l'amiral Porter passant les rapides de la rivière Rouge. — Lignes d'attaque de l'armée fédérale devant Petersburg. — Les colonies françaises (4 gravures).

(*) Se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire.

La fête de Notre-Dame de Santé, à Carpentras (4 gravures). — Notre-Dame de fin des Terres (3 gravures). — Un tir de campagne au Tyrol. — concours agricole de Karn-er-Houet. — M. L.-C.-F. Hachette, éditeur français. — Installation de M. Bernex, nouveau maire de Marseille. — Echecs. — Rébus.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

LE ROI D'ESPAGNE

Le prince, qui est aujourd'hui l'hôte de l'Empereur des Français, Don Marie-Ferdinand-François d'Assise est né le 13 mai 1822. Il a épousé le 10 octobre 1846 sa cousine-germaine Isabelle II, reine régnante d'Espagne, et, à cette occasion, il a été déclaré roi avec toutes les prérogatives honorifiques attachées à ce titre.

Il est le fils aîné de l'Infant Don François de Paul, né en 1794, second frère du roi Ferdinand VII, et de Louise-Charlotte, fille de François 1^{er}, roi des Deux Siciles. Il est un des descendants au huitième degré de Philippe V, fondateur de la dynastie actuelle.

On sait que Charles II, roi d'Espagne et de Naples, mourut sans postérité le 1^{er} novembre 1700, après avoir fait un testament qui déclarait héritier de toute la monarchie espagnole Philippe de France, duc d'Anjou, fils du Dauphin et petits-fils de Louis XIV. Cet acte enlevait l'Espagne à la maison d'Autriche, qui y régnait depuis deux siècles. Il donna lieu à une guerre terrible dans laquelle la France eut à lutter contre presque toute l'Europe et qui se termina en 1713 par le traité d'Utrecht. Philippe V eut pour successeur son fils Ferdinand VI, qui mourut en 1759 universellement regretté et eut lui-même pour successeur son frère Charles III, dont le fils, Charles IV, monta sur le trône en 1788. Charles IV eut trois fils : le roi Ferdinand VII, mort en 1833 ; l'Infant Don Carlos, mort à Trieste en mars 1855, et l'Infant Don François de Paul, père du roi d'Espagne actuel.

Ferdinand VII promulgua le 29 mars 1830 la pragmatique-sanction qui supprima la loi salique introduite en Espagne en 1700 ; cette mesure assura la couronne à sa fille Isabelle.

La Reine Christine, sa veuve, devenue régente, promulgua une constitution libérale, introduisit en Espagne le Gouvernement représentatif, et montra au milieu des circonstances les plus graves et les plus difficiles, une intelligence supérieure et un courage au-dessus de tout éloge.

Sa fille, la reine Isabelle, déclarée majeure le 8 novembre 1843, a toujours gouverné constitutionnellement. Elle joint à un grand tact politique un esprit distingué et un cœur excellent. Elle s'occupe beaucoup des affaires intérieures de son pays, et aura la gloire d'avoir doté l'Espagne des chemins de fer, des canaux, des institutions de crédit, et d'autres établissements du même genre qui auront fait sa force et sa richesse.

Le roi d'Espagne, son mari, que la constitution du pays éloigne de la politique est un prince intelligent, instruit, d'un caractère bienveillant, et mérite à tous égards l'accueil sympathique qu'il reçoit en France.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris

19 août.

Un conseil des ministres a eu lieu ce matin, à Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur.

Les renseignements parvenus des différents points de l'empire, annoncent que la fête du 15 août a été célébrée partout avec enthousiasme.

On parle toujours d'une grande revue, qui serait passée par l'Empereur, en l'honneur de S. M. le roi d'Espagne.

Il est arrivé avant-hier, à Paris, plusieurs régiments casernés dans le rayon extrême de la première division militaire et qui doivent concourir à la revue qui passera demain l'Empereur au champ de Mars.

Le roi d'Espagne, parti à 10 heures de Bordeaux, s'est arrêté à 5 heures pour dîner à la station des Aubrais, et est arrivé hier soir, à 9 heures, au palais de Saint-Cloud.

Le train royal s'est arrêté à l'entrée du parc où l'Empereur avait été au devant de Sa Majesté.

S. M. l'Impératrice et S. A. I. le Prince Impérial entourés de LL. AA. le prince et la princesse Lucien Marat, du prince et de la princesse Joachim Murat et de la princesse Anna Murat ont reçu le roi au pied du grand escalier.

Les grands-officiers de la couronne, le maréchal commandant en chef la garde impériale, l'adjudant général du palais, la grande-maitresse de l'Impératrice, la gouvernante des Enfants de France, la dame d'honneur de l'Impératrice et les officiers et dames des maisons de LL. MM. réunies autour d'elles ont eu l'honneur d'être présentées à S. M. catholique. Le roi, avant de se retirer dans ses appartements,

a également présenté à LL. MM. II. les officiers de sa suite.

S. A. I. M^{me} la princesse Mathilde, retenue par une indisposition, n'avait pu se rendre au palais de Saint-Cloud.

Versailles célébrera demain la fête de l'Empereur, par de belles fêtes avec régates sur la pièce d'eau des Suisses.

Tous les étrangers restent pour voir la fête de Versailles et celles qui vont avoir lieu en l'honneur de Sa Majesté le roi d'Espagne.

La navigation est arrêtée sur la haute Seine par suite des basses eaux.

Le 15 septembre un concours aura lieu à Paris, pour les Bourses, du gouvernement à l'école supérieure du commerce.

S. M. le roi d'Espagne doit aller dimanche matin, au Havre pour visiter S. M. la reine Christine. Le roi reviendra le soir-même à Paris. S. M. voyagea incognito.

La réception du roi d'Espagne, à l'hôtel de l'ambassade, quai d'Orçay, a été très nombreuse et très brillante. S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères assistait à la réception. Le corps diplomatique a été reçu à 2 1/2 heures. Le personnel de l'ambassade a été admis ensuite au baise-mains, puis sont venus les étrangers et les dames espagnoles parmi lesquelles on remarquait M^{me} la duchesse de Fernan, Nunez, la nièce du marquis de Miraflores et M^{me} la comtesse de Commerabas.

Vendredi 19, l'Empereur a passé au Champ-de-Mars la revue de la garde nationale, de la garde impériale et du 1^{er} corps d'armée, sous le commandant du maréchal Magnan. Les officiers généraux en activité de service présents à Paris se sont joints au cortège au pont d'Iéna.

Les artistes du Théâtre français et de l'Opéra se rendront à Versailles pour jouer, en présence de la cour et de Sa Majesté le roi d'Espagne, la comédie-ballet de *Psyche* de Molière et de Corneille. Les chœurs seront chantés pas les élèves du Conservatoire, et les danses seront exécutées par le corps de ballet de l'Opéra.

A partir du 18 août 1863, le tarif des dépêches télégraphiques échangées à l'intérieur de la ville de Paris est réduit comme il suit :

Par dépêche de vingt mots, adresse et signature comprise 0 fr. 50 c.

Par chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante 0 fr. 25 c.

Peu de personnes connaissent le nom du précepteur du Prince Impérial, et les titres qui l'ont recommandé à la sollicitude de l'Empereur. Aussi ne lira-t-on pas sans un touchant intérêt les détails suivants que vient de publier *l'Univers illustré* :

« Quand il a fallu commencer l'éducation littéraire et scientifique du fils de l'Empereur, la difficulté était fort grande. Que de candidats ? L'un invoquait ses grades universitaires ; l'autre ses travaux connus, ses titres, ses dignités, son importance dans la hiérarchie ? Qui serait l'élu ?

Un jour, un jeune et éminent professeur de Lycée, M. Monnier, reçoit une lettre de convocation. Par ordre de l'Empereur, il est appelé au château des Tuileries. M. Monnier arrive au château ; on l'introduit dans une pièce où il attend. Quelques minutes s'écoulent ; une porte s'ouvre ; c'est l'Empereur.

Aucun de ces personnages que les contes de fées nous montrent égarés dans une forêt, puis amenés par une baguette magique dans le palais d'un sultan, n'éprouva un plus vif étonnement que l'honorable professeur quand il apprit que l'insigne tâche d'instruire S. A. le Prince Impérial lui était confiée. Et cependant outre sa modestie, il se sentait arrêté par un obstacle dans la voie qu'il devait entreprendre. Quel était cet obstacle ? C'était sa digne mère, dont il était le soutien, dont il ne s'était jamais séparé, près de laquelle il a constamment travaillé.

Mais l'Empereur lui apprit que cet obstacle n'existait pas, qu'il avait été prévu, car un appartement était réservé à M^{me} Monnier dans le château.

C'était ce dévouement filial, non moins que la haute capacité de M. Monnier qui avait fixé le choix de l'Empereur. Le souverain avait trouvé la tête et le cœur qu'il cherchait. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

Beaucoup de personnes consomment avec plaisir les câpres comme condiment, notamment avec le poisson, mais peu parmi elles connaissent la source de cet assaisonnement.

Voici, à ce sujet, quelques notes intéressantes sur sa prévenance, sa culture, sa récolte et sa préparation, publiée par l'Echo de l'Agriculture.

Les câpres sont les boutons à fleurs d'un arbre nommé câprier, cultivé en grand dans le midi de la Provence, mais qu'on peut aussi cultiver dans les jardins du nord de la France.

Le câprier est un arbrisseau à racines grosses et épaisses; sa tige, haute d'un mètre environ, est garnie de feuilles luisantes. Cet arbrisseau pousse dans tous les terrains, mais il réussit particulièrement dans les sols caillouteux; ce qu'il lui faut avant tout, c'est une exposition chaude et bien abritée; aussi dans le Nord, on plante presque toujours les câpriers en espalier à l'exposition du midi.

On multiplie le câprier de plusieurs manières:

1° Par semis, au printemps: un an après, on répique en pépinière les jeunes plants et on les transplante trois ans après, c'est-à-dire quatre ans après le semis;

2° Par éclats pris sur des souches au printemps: ces éclats sont mis en pépinière et transplantés l'année suivante;

3° Par boutures choisies à l'automne sur les tiges les plus belles: on plante ces boutures en pépinière, et on les transplante la deuxième ou la troisième année;

4° Enfin, par marcottes, que l'on fait à la fin de l'hiver, dès que les gelées ne sont plus à craindre: quand les marcottes sont bien enracinées, on les sépare de leur souche, on les plante en pépinière, et on les transplante au bout d'un an.

Quel que soit le mode de multiplication employé, il faut avoir soin d'arroser les jeunes plants immédiatement après la transplantation. En automne on coupe les tiges à 65 centimètres de la souche, que l'on recouvre d'une butte de terre pour qu'elle puisse passer l'hiver sans accident. En février ou en mars, on découvre les souches, on coupe le reste des tiges, on fume et on donne un bon labour; puis, au mois d'avril, on bine et on arrose la plantation. Les nouvelles pousses se développent alors rapidement.

Vers la fin de juin, les câpriers commencent à fleurir. A partir de cette époque jusqu'à la fin de septembre, dit M. Dupuis, on va tous les huit jours d'abord, puis tous les trois ou quatre jours, enfin chaque jour, cueillir les boutons. Des femmes et des enfants sont chargés de ce travail, qu'on exécute dans la matinée. Une femme peut en un jour cueillir 10 kilogrammes de câpres. Ces boutons ou câpres

doivent être cueillis, autant que possible, quand ils ont 2 ou 3 millimètres de diamètre, dès que le duvet cotonneux qui les couvre à leur naissance est tombé.

Les boutons qu'on laisse sur les câpriers continuent de grossir, ils atteignent jusqu'à 1 centimètre de diamètre avant de s'épanouir, mais en grossissant ils perdent de leur valeur commerciale.

En cueillant les câpres on détache chaque fois les fleurs épanouies et les fruits, afin de favoriser la formation de nouveaux boutons.

Les câpres recueillies sont apportées à la maison et jetées dans un tonneau rempli de vinaigre fort et un peu salé; si le vinaigre était faible, les câpres deviendraient molles et pâles et seraient moins estimées. Lorsque le tonneau est plein, on le place dans un endroit frais, et on peut conserver les câpres cinq ou six ans, si on a soin de renouveler le vinaigre de temps en temps.

L'emploi des câpres comme condiment pour relever la saveur et faciliter la digestion de certains aliments est bien connu. Les câpres excitent l'appétit, mais il faut aussi tenir compte du vinaigre dont elles sont imprégnées. Le prix des câpres varie de 1 fr. à 1 fr. 50 le kilogr., on récolte en moyenne 2 kilogr. de boutons sur chaque pied.

Les fruits de câpriers, nommés cornichons de câpres, sont préparés, conservés et employés comme les boutons; mais ils sont moins estimés que les câpres elles-mêmes.

BULLETTIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Nous sommes forcé de nous répéter, pour rester dans le vrai, et de constater que la situation des affaires n'a aucunement varié depuis nos derniers avis. C'est toujours la même tenue chez les producteurs, les mêmes hésitations de la part du commerce, et aussi la même réserve de la part de la consommation. Les prix sont de plus en plus fermes, et dans le midi, dans le Roussillon surtout, la hausse se maintient.

Les spiritueux, ou, pour parler plus exactement, les 3/6 du Nord, sont partout en hausse, à Lille comme à Paris, sur les marchés du Midi aussi bien que sur ceux du Nord. La faveur, trop brusque pour être naturelle, dont ils sont en possession à cette heure, s'explique par de fortes demandes provoquées par la spéculation, qui en ce moment aurait besoin de la hausse; aussi domine-t-elle partout pour le disponible comme pour la marchandise livrable. Beaucoup

de rachats et de reventes se sont opérées ces jours-ci pour le compte de spéculateurs.

Les eaux-de-vie sont toujours sans affaires; il y a, du reste, chômage chaque année à cette époque; les prix restent très-fermes, et l'état des vignes dans les Charentes n'est pas de nature à les faire fléchir.

(Moniteur Vinicole). H. HENNEQUIN.

Institution préparatoire dirigée par M. Loriol, 49, rue d'Enfer, à Paris. La 1re division comprend l'Ecole préparatoire à la Marine; la 2me les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire, Centrale, et les aspirants au Baccalauréat ès-sciences. Telle est la direction donnée à l'enseignement, que les élèves, commençant de bonne heure leurs études préparatoires, et se trouvant, par suite, très-prompement initiés aux épreuves des concours, gagnent un temps précieux pour leur admission. La rentrée aura lieu le 3 octobre prochain.

AVIS

Les Eaux de seltz et les limonades gazeuses composent pour l'été une boisson aussi rafraichissante qu'hygiénique. Nous recommandons particulièrement aux personnes qui en font usage les produits sortant de la fabrique de M. DUC pharmacien de notre ville. M. Duc prépare ses Eaux gazeuses à l'aide d'appareils ingénieux, disposés de manière à donner à ses produits une perfection complète. Au moyen de conduits et de tuyaux placés à cet effet, les Eaux gazeuses de M. Duc s'épurent parfaitement, se dégagent de tout mélange d'acide sulfurique et d'hydrogène, et restent saturées d'acide carbonique. Ces résultats ne peuvent être obtenus qu'avec beaucoup de soins et d'intelligence. — Les nouveaux vases syphonnés de M. Duc réunissent toutes les conditions du genre. Ils sont préférables aux bouteilles où, malgré les précautions prises, entrent souvent des parties d'acide carbonique.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 17 août Pomarède (Marie), rue Labarre.
17 — Linsac (Paulin-Etienne), boulevard Sud.
20 — Cayla (Marie-Louise), Labarre.

Mariages.

- 17 — Delpérier (Pierre-Augustin), et Guilhou (Marie-Zénaïde-Alida), tapissiers.
17 — Nouisères (Guillaume), cultivateur, et Bes (Marie), domestique.
17 — Labroue (Jacques), et Lachoux (Marguerite-Jeanne).

Décès.

- 17 — Salinié (Joseph), 18 mois, rue Pellegry.
17 — Dellard (Marie-Joseph-Achille), 2 mois, quai Ségur.
18 — Bachié (Anne), sans profession, 41 ans, rue Rempart.
18 — Ayol (Guillaumette), 49 mois, rue Fondue-Basse.
18 — Labro (Auguste-Pierre), 13 mois rue Feydel.

- 49 — Riol (Louis), 44 mois, rue Impériale.
49 — Pousson (Justin), ind de meubles 49 ans, rue des Boulevards.
49 — Millin (Marie-Yvonne-Guillemette), sans profession, 33 ans, rue des Carmes.

BULLETTIN FINANCIER.

Table with columns: BOURSE DE PARIS, au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse. Rows include 3 pour 100, 3 p. % emprunt de 1864, 4 1/2 pour 100, etc.

PREFECTURE DU LOT.

Arrondissement de Cahors

Commune de Cénévrières.

Cession de terrain pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 4, de Saint-Martin-Labouval à Puygarde, partie comprise sur le territoire de la commune de Cénévrières (Lot).

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 45 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Par acte passé devant monsieur le Maire de la commune de Limoges (Haute-Vienne), le sieur Le Sage (Jean), a cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, n° 4, de Saint-Martin-Labouval à Puygarde, sur le territoire de la commune de Cénévrières (Lot),

Savoir :

18 ares 24 centiares de terre, moyennant la somme de mille cent soixante-onze francs, ci (1,171 00).

Fait en l'Hôtel de la Préfecture, à Cahors, le 19 Août 1864.

Le Préfet du Lot,

chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Signé : Ch. DE PEBEYRE.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

A VENDRE une coupe de Bois de Chêne pour servir à la construction. — S'adresser à M. Ches Pélissier, propriétaire à Mirandol, commune d'Albas.

Advertisement for L.T. PIVER, Parfumeur de S. M. L'EMPEREUR. Includes text: A LA REINE DES FLEURS, PARFUMERIE DE LAIT D'IRIS, SEUL INVENTEUR DU SAVON AU SUC DE LAITUE, etc.

Advertisement for LEPETIT Jne, Rue de la Liberté, à Cahors. Includes text: ÉPICERIES COMESTIBLES, PORCELAINES CRISTAUX, CHOCOLAT, LAMPES ET HUILE DE PETROLE, etc.

Advertisement for EAUX MINÉRALES DE MIERS, Par GRAMAT (Lot). Includes text: Ces eaux, placées sous la surveillance du gouvernement, sont les seules en France dans lesquelles le sulfate de soude joue un rôle véritablement thérapeutique; et ce titre, elles méritent une sérieuse attention. Also includes TEINTURE OBERT advertisement.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Advertisement for BAYLES Jne, rue de la Liberté, à Cahors. Includes text: A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserves en verres cristal, blancs, colorisés, fumés, des meilleurs fabrications de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope.

Advertisement for A LOUER and A VENDRE. Includes text: En totalité ou en partie, pour entrer en jouissance de suite, tout le serond Etage, ainsi que le Magasin, Rez-de-Chaussée, Sous-sol, Ecurie, Remise, Cave et galetas de la maison de M. Roques, Boulevard Sud, en face la Colonne Fénélen, le tout propice pour tout commerce.

Advertisement for LIBRAIRIE J.-U. CALMETTE, A CAHORS. Includes text: Vient de paraître: LA CHASSE ET LA TABLE par Charles Jobey, 1 beau volume grand in-18 Jésus, orné d'une magnifique gravure sur acier; prix 3 fr. — En envoyant un mandat de poste de 3 fr 40 c., on recevra l'ouvrage franco.

Advertisement for MAISON GREIL, Aux Fabriques de France. Includes text: HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE, Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

Advertisement for LIBRAIRIE BOURION, CLASSIQUE ET RELIGIEUSE, A CAHORS. Includes text: CATÉCHISME ET HEURES DE CAHORS.

Advertisement for MASSABIE, archangeur. Includes text: Dépôt de Feux d'artifice et Articles d'illuminations. Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.